



Ville de Vitry sur Seine

DIRECTION DES AFFAIRES REGLEMENTAIRES
SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DES INSTANCES MUNICIPALES

Année 2021
6^{ème} Séance
CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

(article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales)

SEANCE DU LUNDI 28 JUIN 2021

Le 28 juin 2021 à 20h30, le Conseil municipal de VITRY-SUR-SEINE, dûment convoqué le 23 juin 2021, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Pierre BELL-LLOCH, Maire, dans la salle du Conseil municipal.

ETAIENT PRESENTS :

M. Pierre BELL-LLOCH maire, M. Luc LADIRE, M. Khaled BEN-MOHAMED, M. Albertino RAMAEL, Mme Salima SOUIH, Mme Isabelle OUGIER, M. Shamime ATTAR, Mme Bernadette EBODE ONDOBO, M. Abdallah BENBETKA, Mme Sonia GUENINE, M. Valentin IERG, Mme Fabienne LEFEBVRE, M. Ludovic LECOMTE, M. Jean-Claude KENNEDY jusqu'à l'appel nominal, Mme Agnès JEANNET, M. Eric CHANTRY, Mme Laurence JEANNE, M. Philippe BEYSSI jusqu'à l'appel nominal, Mme Isabelle LORAND jusqu'à l'appel nominal, M. Stéphane BOUVIER, M. Hocine TMIMI jusqu'à l'appel nominal, Mme Rachida KABBOURI, Mme Elsa KACZMAREK jusqu'à l'appel nominal, M. Christophe FORESTIER, Mme Maeva DURAND, Mme Sophia Camélia AMIMEUR, Mme Laurence DEXAVARY, Mme Karen DEGOUVE, M. David MONTAVA, M. Frédéric BOURDON, M. Alain AFFLATET, M. Jérôme AUBERTIN, M. Emmanuel NJOH, Mme Carole GUISSSET, et Mme Christelle NABAIS.

ETAIENT PRESENTS EN VISIOCONFERENCE :

Mme Sarah TAILLEBOIS, M. Salah BEN MOHAMED, M. Rachid EDDAÏDJ, Mme Sandra BAHRI et Mme Chloé SALANON.

ONT DONNE PROCURATION

Mme Fatmata KONATE à Mme Sonia GUENINE, M. Djamel HAMANI à Mme Maeva DURAND, M. Michel LEPRÊTRE à M. Jean-Claude KENNEDY, Mme Cécile VEYRUNES-LEGRAIN à M. Philippe BEYSSI, M. Meher BOUAZZA à Mme Salima SOUIH, M. Francesco PORPIGLIA à Mme Isabelle LORAND, Mme Béatrice BUCHOUX à Mme Laurence JEANNE, Mme Margot MORONVALLE à M. Shamime ATTAR, M. Jacques PERREUX à M. Frédéric BOURDON, Mme Nina SERON à M. David MONTAVA.

ABSENTS :

M. Jean-Claude KENNEDY à partir de la question 11, M. Michel LEPRÊTRE à partir de la question 11, Mme Cécile VEYRUNES-LEGRAIN à partir de la question 11, M. Philippe BEYSSI à partir de la question 11, Mme Isabelle LORAND à partir de la question 11, M. Francesco PORPIGLIA à partir de la question 11, M. Hocine TMIMI à partir de la question 11, Mme Elsa KACZMAREK à partir de la question 11, Mme Catherine SU, Mme Canelle CIRANY, M. Ryadh SALLEM.

Conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, l'assemblée a désigné, à l'unanimité, M. Ludovic LECOMTE, pour remplir la fonction de secrétaire. Madame Sandrine GELY, directrice générale des services, qui assistait à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

Il a été procédé à l'appel nominal des conseillers municipaux. Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Approbation du compte-rendu sommaire de la séance du 19 mai 2021.

Approuvé

[Rappel des abréviations des groupes politiques pour le recueil des votes :

CRC = groupe « Communiste, Républicain et Citoyen »

SC = groupe « Socialistes et Citoyens »

EELV = groupe « Europe Écologie Les Verts »

VR = groupe « Vitry rassemblés, la gauche communiste, écologiste et citoyenne »

VEM = groupe « écologiste, social et citoyen Vitry en mieux »

VAV = groupe « Vitry A venir »]

En raison de troubles perturbant le bon fonctionnement des débats, Monsieur le Maire a prononcé une suspension de séance.

M. Kennedy, M. Beyssi, Mme Lorand, M. Tmimi, Mme Kaczmarek ont quitté la séance pendant cette suspension.

ORDRE DU JOUR

QUESTIONS COURANTES

En vertu des dispositions du règlement intérieur du Conseil, la Conférence des Présidents, puis la Commission permanente, ont sélectionné les questions dites « courantes », pouvant faire l'objet d'un vote groupé.

Monsieur le Maire propose donc le vote groupé des questions courantes numérotées : 11, 13, 14A-B, 15, 17, 19, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38. Adopté à l'unanimité

Cependant les conseillers municipaux souhaitent procéder à un vote séparé pour les questions n°26 et 27. Ces questions seront donc abordées individuellement dans la partie réservée aux questions importantes.

11 - Approbation du lancement d'un appel à projets en vue de sélectionner un ou plusieurs opérateurs destinés à occuper et valoriser un local vacant sis 15-17 avenue Robespierre à Vitry-sur-Seine

Adoptée à l'unanimité

13 - Cession d'une partie de la parcelle AJ n°380, sise 43 voie Glück à M. et Mme. GUILLOT, d'une superficie de 18 m² au prix de 14.400 €

Adoptée à l'unanimité

14 - Syndicat d'Action Foncière du Val-de-Marne (SAF94) :

14A - Approbation de la modification des statuts du syndicat

14B - Avis favorable à l'adhésion de la commune d'Ablon-sur-Seine

Adoptées à l'unanimité

15 - Avis de la Ville pour la signature par l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre de la convention de préfinancement des travaux de réhabilitation de la copropriété « Résidence Vitry-Tremblay », consenti par Arcade

Adoptée à l'unanimité

17 - Association Le Pari Solidaire : Approbation d'une nouvelle convention de partenariat visant le développement de la cohabitation intergénérationnelle sur le territoire communal et octroi d'une subvention annuelle de 5.000 euros

Adoptée à l'unanimité

19 - Approbation des aides attribuées dans le cadre des dispositifs bourse au BAFA 2021, bourse au permis 2021 et CAP Vacances 2021

Adoptée à l'unanimité

25 - Approbation de la demande d'agrément auprès du ministère de la culture pour la classe préparatoire à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique

Adoptée à l'unanimité

28 - Approbation de l'avenant n°3 à la convention d'occupation temporaire du domaine public (COT) à passer avec la société du Grand Paris pour l'implantation d'un belvédère provisoire dans le parc du Coteau Marcel-Rosette

Adoptée à l'unanimité

29 - Fixation des taux de la taxe locale pour la publicité extérieure (TLPE) au 1er janvier 2022.

Adoptée à l'unanimité

30 - Modification des tarifs des installations et activités sportives pour 2021/2022

Adoptée à l'unanimité

31 - Désignation du lauréat de l'appel à candidatures pour la rétrocession du fonds de commerce attaché au local sis 159 Paul Vaillant Couturier et lancement de ladite rétrocession

Adoptée à l'unanimité

32 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Obyfight » auprès de la Ville de Vitry-sur-Seine

Adoptée à l'unanimité

33 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Compagnie des Marins

Adoptée à l'unanimité

34 - Approbation de l'annexe n°2021-3 à la convention générale de coopération avec l'association Vacances Voyages Loisirs

Mme Ougier, Mme Amimeur, M. Bouvier et M. Salah Ben Mohamed sont conseillers intéressés. Ils ne participent donc ni au débat, ni au vote.

Adoptée à l'unanimité

35 - Mouvements des effectifs du personnel communal

Adoptée à l'unanimité

36 - Approbation d'une convention de mise à disposition de moyens humains et matériels entre la Ville et le SICUCV

Adoptée à l'unanimité

37 - Convention de partenariat à signer entre le Ville et l'ARS pour le financement du centre de vaccination

Adoptée à l'unanimité

38 - Approbation de l'avenant n°1 à la convention passée avec l'association Loisirs et Formation pour la maîtrise d'œuvre urbaine et sociale portant prolongation de la convention initiale jusqu'à la fin du contrat de Ville prévue en 2022

Adoptée à l'unanimité

QUESTIONS IMPORTANTES

1 - Projet de Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) de la Métropole du Grand Paris – Avis de la commune de Vitry sur Seine.

Adoptée à la majorité des voix exprimées par :

40 voix pour (groupes CRC, SC, EELV, VEM, M. Njoh, Mme Guisset, Mme Nabais, Mme Salanon)

2 voix contre (M. Afflatet et M. Aubertin)

2 - Plan local d'urbanisme : Avis préalable à la prescription de la modification simplifiée du plan local d'urbanisme

Adoptée à la majorité des voix exprimées par :

30 voix pour (groupes CRC, SC, EELV)

12 voix contre (groupes VAV et VEM)

Opération d'intérêt national

3 - Approbation de la convention de partenariat renforcé entre la ville de Vitry-sur-Seine, l'EPA ORSA et l'Etat et de la convention financière d'application de ladite convention.

Adoptée à la majorité des voix exprimées par :

30 voix pour (groupes CRC, SC, EELV)

12 voix contre (groupes VAV et VEM)

4 - Approbation de la convention partenariale de consolidation financière de l'établissement public d'aménagement Orly Rungis Seine-Amont (EPA ORSA)

Adoptée à la majorité des voix exprimées par :

30 voix pour (groupes CRC, SC, EELV)

12 voix contre (groupes VAV et VEM)

5 - Approbation de la convention financière concernant l'ingénierie stratégique de développement de l'EPA ORSA

Adoptée à la majorité des voix exprimées par :

36 voix pour (groupes CRC, SC, EELV, et VEM)

6 voix contre (groupe VAV)

6 - OIN – ZAC Seine Gare Vitry : Acquisition de la parcelle cadastrée H n°241 (ex local FRET) auprès de l'EPA ORSA au prix de 24.138 €

Adoptée à l'unanimité

Réalisation d'une opération de construction d'environ 120 logements sis 23/27 rue G. Defresne réalisée par la société Pierreval :

7 - Approbation du déclassement par anticipation d'une partie de la parcelle cadastrée V n°124, pour une superficie de 21 m²

*Adoptée à la majorité des voix exprimées par :
30 voix pour (groupes CRC, SC, EELV)
12 voix contre (groupes VAV et VEM)*

8 - Déclassement d'une portion de la ruelle Jacquenet située entre les rues Henri de Vilmorin et Germain Defresne

*Adoptée à la majorité des voix exprimées par :
30 voix pour (groupes CRC, SC, EELV)
12 voix contre (groupes VAV et VEM)*

9 - Echange sans soulte entre la ville de Vitry-sur-Seine et la SCCV VGD

*Adoptée à la majorité des voix exprimées par :
30 voix pour (groupes CRC, SC, EELV)
12 voix contre (groupes VAV et VEM)*

10 - Autorisation donnée à la SCCV VGD de déposer un permis de construire sur une partie de la parcelle communale cadastré V n°124 (21 m²) et sur une partie de l'ancienne ruelle Jacquenet (115 m²)

*Adoptée à la majorité des voix exprimées par :
30 voix pour (groupes CRC, SC, EELV)
12 voix contre (groupes VAV et VEM)*

12 - Cession au prix de 50.750 € de la parcelle communale située 139 quai Jules Guesde et cadastrée A n°58 à Ile-de-France Mobilités

Adoptée à l'unanimité

16 - Approbation de l'indexation des prix de la Charte promoteurs sur l'évolution du salaire minimum de croissance (SMIC)

*Adoptée à l'unanimité des voix exprimées par :
36 voix pour (groupes CRC, SC, EELV, et VEM)
6 abstentions (groupe VAV)*

18 - Valophis Habitat – Acquisition en VEFA auprès de Cogedim de 21 logements dans la ZAC Rouget de Lisle – rue Watteau : Accord de principe de la ville pour apporter sa garantie pour des emprunts contractés auprès de la Caisse des dépôts et consignations d'un montant total de 2.409.374 euros, et de participation à la surcharge foncière pour un montant de 86.736 euros et conventions y afférentes.

*Adoptée à la majorité des voix exprimées par :
36 voix pour (groupes CRC, SC, EELV, et VEM)
6 voix contre (groupe VAV)*

20 - Approbation du compte de gestion de l'exercice 2020 présenté par Madame la trésorière municipale

*Adoptée à l'unanimité des voix exprimées par :
36 voix pour (groupes CRC, SC, EELV, et VEM)
6 abstentions (groupe VAV)*

21 - Approbation du compte administratif de l'exercice 2020

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire a quitté la salle au moment du vote sur le compte administratif. En son absence, le Conseil municipal a désigné à l'unanimité Monsieur Ladire, 1^{ère} Adjoint au Maire, comme Président de séance.

*Adoptée à l'unanimité des voix exprimées par :
29 voix pour (groupes CRC, SC, EELV)
12 abstentions (groupe VEM et VAV)*

22 - Affectation définitive des résultats comptables de l'exercice 2020

Adoptée à l'unanimité

23 - Rapport sur l'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) en 2020

Adoptée à l'unanimité

24 - Rapport sur l'utilisation du Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France (FSRIF) en 2020

Adoptée à l'unanimité

26 - Evolution des tarifs des activités socio-culturelles pour l'année 2021-2022

*Adoptée à la majorité des voix exprimées par :
39 voix pour (groupes CRC, SC, EELV, VAV, M. Perreux, Mme Dexavary, M. Bourdon)
1 voix contre (Mme Degouve)
2 abstentions (M. Montava, Mme Seron)*

27 - Dénomination de la nouvelle voie piétonne dite « sente A » desservant les logements du collège Josette et Maurice Audin

Adoptée à l'unanimité

VŒU

39 - « Vœu en faveur de l'abandon de la réforme de l'assurance-chômage »

CONSIDERANT que le gouvernement vient d'annoncer la mise en œuvre de sa réforme de l'assurance-chômage au 1er juillet 2021, alors même que la crise sanitaire est loin d'être terminée et que ses conséquences sociales, déjà lourdes, ne vont aller qu'en s'accroissant,

CONSIDERANT que selon les chiffres de l'Unédic, dès le 1er juillet 2021, 1,15 million de personnes vont voir leurs droits baisser drastiquement, en moyenne de 17 %, et jusqu'à 40 % pour les 400 000 les plus précaires. Les plus touchés seront justement celles et ceux qui ont des contrats courts ou espacés.

CONSIDERANT que d'autres mesures devraient durcir l'accès aux droits, notamment par un relèvement du seuil d'accès à l'indemnisation, en exigeant une période de six mois travaillés, contre quatre aujourd'hui. Là encore, les plus touchés seront les travailleurs précaires, en particulier les jeunes de moins de 26 ans.

CONSIDERANT que les analyses du conseil scientifique du Conseil national de lutte contre l'exclusion montrent, d'une part, que les personnes les plus pauvres – notamment les personnes au chômage – ont été les plus durement touchées par les conséquences sociales de la crise sanitaire ; d'autre part, que de multiples couches de la société ont basculé ou vont basculer dans la pauvreté, la crise agissant comme un « descenseur social » ; enfin, que la force de notre système de protection sociale a évité une catastrophe pire encore.

CONSIDERANT que le gouvernement va, par son action même, accentuer les effets de la crise et faire plonger dans la pauvreté des personnes qui auraient pu rester la tête hors de l'eau si l'on avait maintenu le dispositif d'assurance-chômage.

CONSIDERANT, les deux coups d'arrêts de cette réforme menée par le conseil d'Etat.

Le conseil municipal de Vitry-sur-Seine demande :

-L'abandon de la réforme de l'assurance-chômage

-Aux côtés des organisations syndicales une augmentation généralisée des salaires et la réduction du temps de travail pour obtenir les conditions d'une embauche pérenne et massive

-La mise en place d'un véritable outil de sécurité d'emploi et de formation

Vœu adopté à la majorité des voix exprimées par :

36 voix pour (groupes CRC, SC, EELV, VEM)

1 voix contre (M. Aubertin)

5 abstentions (M. Afflatet, M. Njoh, Mme Guisset, Mme Nabais, Mme Salanon)

Informations légales

Compte-rendu des décisions du Maire prises par délégation du Conseil municipal :

DC2128 du 19 février, DC2129 du 2 mars, DC2130 à DC2131 du 30 mars, DC2132 du 5 mars, DC2133 du 12 mars, DC2134 du 15 mars, DC2136 du 15 mars, DC2137 du 15 mars, DC2138 du 16 mars, DC2139 du 17 mars, DC2140 à DC2141 du 22 mars, DC2142 du 26 mars, DC2143 à DC2144 du 29 mars, DC2145 à DC2146 du 30 mars, DC2147 du 2 avril, DC2148 à DC2151 du 8 avril 2021.

Monsieur le Maire a informé les Conseillers municipaux de la date du prochain Conseil municipal : le mercredi 13 octobre 2021 à 20h30. Les convocations seront envoyées de manière dématérialisée le 7 octobre 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le mardi 29 juin 2021 à 0 heure 31.

Le secrétaire
M. LECOMTE




Le président
M. BELL-LLOCH


